

Procès-verbal de la séance du conseil municipal
du lundi 17 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT MATHURIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, place de la Mairie, sous la présidence de M. Albert BOUARD, Maire de SAINT MATHURIN.

Date de convocation du conseil municipal : 11 juillet 2023

Présents : Albert BOUARD, Patrice AUVINET, Jacqueline RUCHAUD, Gilles GAUDIN, Dany THOMAS, Patrice MORIT, Catherine PERADOTTO, Jean DE LAROCQUE LATOUR, Véronique BOUILLAUD, Manuella CHIRON, Guillaume BOSSARD, Nathalie NEAU, Sébastien BROCHOIRE, Pauline PRAUD

Absents excusés : Jessie RACLET, Sylvain RAVON, Fabrice CHAIGNE, Annabelle MAIRAND, Cédric LESUEUR

Secrétaire de séance : Dany THOMAS

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 19 juin 2023.

DECISIONS PRISES PAR DELEGATION
DEPUIS LA SEANCE DU 19 JUIN 2023

Par délibération du 2 juin 2020, et conformément à l'article L.5211-10 du Code général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation au maire pour prendre certaines décisions.

Le maire doit rendre compte à chacune des réunions du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de cette délégation.

DEVIS SIGNES

Date	Fournisseur	Objet	Montant TTC
23/06/23	ERCO	Equipement frigorifique chambre froide restaurant scolaire	5 915,68€
23/06/23	DARTY	Sèche-linge restaurant scolaire	388.99€

CONVENTIONS SIGNÉES

- NEANT

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER
(Compétences communautaire)

Renonciation par Les Sables d'Olonne Agglomération au droit de préemption pour le territoire de Saint Mathurin :

N° de dossier	Date de dépôt	Propriétaire	Adresse du bien	Zonage PLU	Nature du bien	Référence cadastrale	Surface
23	20/06/2023	Consorts HERVIEU	8 rue des Peupliers	Ub	Bâti	AD n°50	1140 m ²
24	23/06/2023	LOUE René	3 impasse des Mûriers	Ub	Non bâti	AA n°212	493 m ²
25	04/07/2023	CHAPOUTIER Ginette	15 rue des Ecoreuils	Ub	Bâti	AC n°189	671 m ²
26	11/07/2023	GOGNIES Odette	7 rue des Peupliers	Ub	Bâti	AD n°36	737 m ²
27	11/07/2023	GUILBAUD Antony	1 impasse des Merisiers	Ub	Bâti	ZK n°157	580 m ²

ORDRE DU JOUR

17.07.2023-001 SyDEV – TRAVAUX NEUFS D'ÉCLAIRAGE LOTISSEMENT PORTE OCEANE TRANCHE 1

M. le Maire rappelle l'aménagement du lotissement « Porte Océane » par TERRIMO ATLANTIQUE SAS.

Une convention de transfert des ouvrages a été conclue entre TERRIMO ATLANTIQUE SAS, l'aménageur et la commune préalablement au démarrage des travaux afin que la voirie et les réseaux soit transférée dans le patrimoine communal dès réception.

Monsieur Le Maire présente la convention 2023.ECL.0927 pour l'affaire L.P4.250.20.001 avec le SyDEV relative aux modalités techniques et financières de réalisation des travaux neufs d'éclairage du lotissement « Porte Océane », sans participation financière de la commune de SAINT MATHURIN.

Cette convention est nécessaire afin de confirmer l'intégration des ouvrages dans le patrimoine communal après réception des travaux par le maître d'œuvre du SyDEV.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention présentée et tout autre document nécessaire,

17.07.2023-002 SyDEV – TRAVAUX NEUFS D'ECLAIRAGE LOTISSEMENT PORTE OCEANE TRANCHE 2

M. le Maire rappelle l'aménagement du lotissement « Porte Océane » par TERRIMO ATLANTIQUE SAS.

Une convention de transfert des ouvrages a été conclue entre TERRIMO ATLANTIQUE SAS, l'aménageur et la commune préalablement au démarrage des travaux afin que la voirie et les réseaux soit transférée dans le patrimoine communal dès réception.

Monsieur Le Maire présente la convention 2023.ECL.0928 pour l'affaire L.P4.250.20.003 avec le SyDEV relative aux modalités techniques et financières de réalisation des travaux neufs d'éclairage du lotissement « Porte Océane », sans participation financière de la commune de SAINT MATHURIN.

Cette convention est nécessaire afin de confirmer l'intégration des ouvrages dans le patrimoine communal après réception des travaux par le maître d'œuvre du SyDEV.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention présentée et tout autre document nécessaire,

QUESTIONS DIVERSES/TOUR DE TABLE

Orthophonistes : 2 orthophonistes souhaitent s'implanter sur la commune en y faisant construire leur cabinet. Le terrain du 9 avenue des Sables a été retenu. Une rencontre avec le géomètre GUILBAUDEAU s'est tenu afin de déterminer la superficie de la parcelle à céder.

Terrain 24 avenue des Sables : Ce terrain jouxtant le complexe sportif est actuellement mis à la vente. L'estimation du service des Domaines a été reçu à 120€/m². Une rencontre avec le propriétaire et l'agence immobilière s'est tenue en mairie ce jour afin de convenir des modalités de la cession. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Maison 6 avenue des Sables : Monsieur Le Maire rappelle les délibérations prises pour les acquisitions des biens du 2 et du 4 avenue des Sables.

La propriétaire du bien au 6 avenue des Sables a été contacté pour savoir si une cession à la commune pourrait être envisagée. Une estimation par le service des Domaines a été réalisée. La propriétaire souhaite se rapprocher de son notaire avant de prendre une décision.

Passeport du civisme : Mme Dany THOMAS souhaite démarrer le passeport civisme avec les enfants des écoles courant octobre 2023. Pour le moment, 3 actions ont été trouvés.

Eglise : Les travaux de toiture se termineront début juillet. L'échafaudage sera démonté pendant le mois de septembre.

Moulin : Les travaux de toiture sont en cours. Pour éviter l'éventuel vol de cuivre, le couvreur s'interroge sur le planning de pose. En effet, la présence de l'échafaudage laisserait ce matériau accessible et sans surveillance. Le point sera fait lors de la réunion de chantier de demain matin.

Cabinet esthétique et cellules libres : Le permis de construire a été déposé. La réunion de relecture du projet a été faite avant lancement du marché public prévu en septembre.

Ombrières : Les permis de construire des ombrières des ateliers municipaux et de l'école ont été validés. Les travaux sont programmés pour le mois de novembre 2023.

Voirie : Les travaux de la Léonière, de la rue des acacias sont achevés. Le stationnement PMR et le cheminement entre l'école publique et le restaurant scolaire ont été créés.

Bibliothèque : Les fresques sont en cours de réalisation.

ADMR : Les travaux de rénovation du bâtiment sont terminés : remplacement des menuiseries, nettoyage et peinture extérieure du local.

Un loyer sera demandé à compter du 15 septembre 2023. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Anniversaire de la Commune – 150 ans : Cette festivité sera organisée le samedi 2 septembre 2023. Monsieur Patrice MORIT expose le programme.

10h30 – Départ du stade avec fanfare

11h00 – Bénédiction du coq et pose sur le clocher

12h00 – Retour au stade avec discours du Maire et du sous-préfet. Vin d'honneur avec 6 bénévoles des Olonnes. Monsieur MORIT demande à ce que les conseillers soient présents pour le service.

Pique-nique

14h30-18h00 – Tournoi de foot / Bandas / Structure gonflable / conférence par Messieurs ROUILLE

18h00-19h00 – Démonstration de twirling

21h30 – Cinéma de plein air avec projection du film « Si on chantait »

23h00 – Feu d'artifice

La SSJA Foot tiendra un bar le long de la journée et prévoit des grillades et sandwichs le midi. Des foodtrucks sont prévus le soir.

Il convient de prévoir des invitations personnelles aux élus (députés, sénateurs, conseillers communautaires, maires...) et anciens membres du conseil municipal.

Après un tour de table, il est prévu d'éditer des flyers qui seront distribués à l'ensemble des administrés. Cette distribution sera faite par l'ensemble des élus avant le 15 août sous la direction de Patrice MORIT.

Afin de marquer cette journée, des gobelets et des marques-pages seront commandés. Ils seront distribués aux administrés présents le jour de la fête.

Jazz : L'organisation d'un festival de jazz a été proposée. Le producteur souhaiterait obtenir la gratuité de la salle Bernard ROY. A ce jour, la commune possède peu d'éléments sur ce festival. Les élus ne se prononcent pas pour le moment. Il convient d'en savoir d'avantage.

Agglomération : Monsieur de LAROCQUE LATOUR s'interroge sur les dépenses de l'agglomération des Sables d'Olonne notamment sur les gros projets actuels (Arena, assainissement, stade des Chirons....) Quel sera l'impact financier pour les communes retro littorales ? Les élus communautaires semblent sereins.

RAPPEL/INFORMATIONS/DATES A RETENIR

- Samedi 2 septembre 2023	Anniversaire de la Commune (150 ans)
- Lundi 11 septembre 2023	Conseil Municipal
- Lundi 9 octobre 2023	Conseil Municipal
- Lundi 13 novembre 2023	Conseil Municipal
- Lundi 11 décembre 2023	Conseil Municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.

Ont signé au registre les membres présents.
Fait à SAINT MATHURIN les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
A. BOUARD

Les Membres :

P.AUVINET

J.RUCHAUD

G.GAUDIN

D.THOMAS

P. MORIT

C. PERADOTTO

J. DE LAROCQUE LATOUR

V. BOUILLAUD

M. CHIRON

G. BOSSARD

J. RACLET

S. RAVON

N. NEAU

F. CHAIGNE

A. MAIRAND

S. BROCHOIRE

P. PRAUD

C. LESUEUR